

Paris, le 05/06/18

L'USPA accompagnera la réforme de l'audiovisuel public avec vigilance et ambition

La ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a dévoilé hier les premiers éléments de la réforme de l'audiovisuel public avec pour ambition de s'adapter aux mutations du paysage audiovisuel et aux évolutions des usages.

L'enjeu pour le service public est d'affirmer sa spécificité et sa singularité dans un contexte de démultiplication de l'offre, et de porter haut ses missions de service public.

La création est l'une de celles-ci et la ministre de la Culture a réaffirmé avec force son importance et la sanctuarisation des 560 M€ investis dans les différents genres par France Télévisions et ARTE. L'USPA se félicite de cette annonce mais cet engagement minimal reste insuffisant pour résister face aux moyens déployés par les grandes plateformes numériques à vocation mondiale.

Afin de retisser un lien avec les 15/35 ans, le gouvernement décide d'accélérer le chantier du numérique, en demandant aux entreprises de l'audiovisuel public de rassembler leurs forces pour en finir avec l'éparpillement et gagner en visibilité. Plusieurs plateformes ont été dévoilées autour de l'éducation, la culture et la jeunesse. Des moyens financiers sont annoncés, l'engagement annuel de France Télévisions devant passer de 100 à 250 M€ à terme. Une part substantielle de cet investissement devra être consacré aux œuvres. Il est temps que l'ambition désormais affirmée pour le numérique s'accompagne des moyens financiers comparables à ceux affectés aux programmes des chaînes hertziennes.

Comme ce fut le cas au cours des dernières années, l'USPA facilitera l'émergence de l'offre numérique du service public par le biais de la concertation avec les entreprises et dans le cadre des accords interprofessionnels qui les lient.

L'USPA prend bonne note de la multiplication par trois de l'offre régionale au sein de France 3 pour offrir plus d'information et de magazines de proximité mais le scénario d'un renversement du modèle de la chaîne est écarté. Celle-ci joue en effet un rôle majeur dans l'exposition et l'investissement dans la création.

1/2

Alors que la réforme veut renforcer la spécificité des chaînes du bouquet France Télévisions, l'USPA s'inquiète de la disparition annoncée et sans concertation de France 4, chaîne à destination des enfants en journée, et des risques de déstabilisation pour l'industrie de l'animation. Elle souhaite que cette question fasse l'objet d'une véritable concertation dans le cadre de la mission mise en place par la ministre, qui tienne compte de l'avis du public.

Si la réforme de l'audiovisuel public est indispensable, elle doit être conduite de manière ordonnée et non précipitée, afin d'éviter de déstabiliser complètement un paysage audiovisuel déjà fortement ébranlé par les conséquences de la perte à terme par Canal+ des droits de diffusion du championnat de France de football.

L'USPA participera activement aux travaux de la mission de concertation nommée par la ministre, même si elle s'étonne du calendrier resserré qui a été fixé.

Contact : Stéphane Le Bars
Délégué Général
06 60 23 53 96